



C.C.A. de la Ville de La Londe les Maures

083-26830206
Reçu le 31/03/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU VAR

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 MARS À 17 H,
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR FRANÇOIS DE CANSON, PRÉSIDENT**

Date de la convocation : 11 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur François de CANSON, Président - Madame Catherine BASCHIERI, 7^o adjointe - Madame Pascale ISNARD, 9^o adjointe - Madame Valérie AUBRY, conseillère municipale - Monsieur Daniel GRARE, conseiller municipal - Monsieur Jean-Marie MASSIMO, 8^o adjoint - Madame Marine POMAREDE, conseillère municipale - Monsieur Pierre AUBERTIN - Madame Régine GHIO - Madame Arlette GRARE - Monsieur Michel GUIMBERT - Madame Danièle PENICAUT - Madame Paulette WAGNER.

POUVOIRS :

Madame Nicole SCHATZKINE 1^o adjointe donne pouvoir à Madame Catherine BASCHIERI, 7^o adjointe - Madame Ida CIMOLINO donne pouvoir à Madame Valérie AUBRY, conseillère municipale.

EXCUSÉES :

Madame Nathalie RUIZ, conseillère municipale - Madame Simone CHALMETON.

Afférents au Conseil d'Administration :	En exercice :	Qui ont pris part :
17	17	13+2 P

Madame Catherine BASCHIERI, 7^o adjointe est désignée à l'unanimité à 15 voix pour (13+2 P), comme Secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°11/2025

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – EXERCICE 2025

Il est exposé le rapport suivant :

Considérant que le débat d'orientation budgétaire 2025, tel que prévu par la Loi n° 92-123 du 6 février 1992 modifiée, s'est déroulé lors de la séance du 6 mars 2025,

Après s'être fait présenter en détail le projet de budget primitif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale, dans lequel figure la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2024,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AR Prefecture

VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, 15 voix pour (13+2 P)

Reçu le 31/03/2025

~~Monsieur François de CANSON, Président -~~ Madame Catherine BASCHIERI, 7^o adjointe (+1P) - Madame Pascale ISNARD, 9^o adjointe - Madame Valérie AUBRY, conseillère municipale (+1P) - Monsieur Daniel GRARE, conseiller municipal - Monsieur Jean-Marie MASSIMO, 8^o adjoint - Madame Marine POMAREDE, conseillère municipale - Monsieur Pierre AUBERTIN - Madame Régine GHIO - Madame Arlette GRARE - Monsieur Michel GUIMBERT - Madame Danièle PENICAUT - Madame Paulette WAGNER.

ADOPTE le présent budget primitif 2025, et précise que le vote par nature s'est effectué,

- Pour la section de fonctionnement, au niveau de chaque chapitre, pour un montant qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **2 545 000,00 euros**
- Pour la section d'investissement, au niveau de chaque chapitre, pour un montant qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **142 000,00 euros.**

Fait à La Londe les Maures, les Jour, Mois et An que dessus,
Pour Extrait Conforme,

Le Président

Maire

Président de Méditerranée Porte des Maures
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

François de CANSON



Secrétaire de séance

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif près le tribunal administratif de TOULON – 5 rue Racine – CS 40510 – 83041 TOULON CEDEX 9 - dans les DEUX MOIS à partir de sa publicité.

Il peut aussi faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de la commune de La Londe les Maures Hôtel de ville – BP 62 – 83250 La Londe les Maures ou d'un recours hiérarchique auprès de M. le Préfet du Var dans les DEUX MOIS à partir de sa publicité. Cette démarche prolonge le délai de recours près le tribunal administratif qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux et/ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

83

2 36 71

Département : VAR

Perception : TRESORERIE DE HYERES

BUDGET DU C.C.A.S. DE LA LONDE LES MAURES

BUDGET PRIMITIF 2025

Arrêté - Signatures

Présenté par le ~~Monsieur~~ le Président,

A La Londe, le 25 mars 2025



Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

A La Londe, le 25 mars 2025



Les membres du Conseil d'Administration,



Certifié exécutoire par le Monsieur le Président,

Compte-tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication, le

A La Londe les Maures, le

Le Président,

083-268302064-20250325-11250 CASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

AR Prefecture

17

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTE Pour :
Contre :
Abstention :

Date de convocation : le 11 mars 2025

BUDGET CCAS – RESTES A REALISER – DEPENSES

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE – EXERCICE 2024

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 06 DE L'EXERCICE : 2024 VERS L'EXERCICE 2025 EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/Rec	Libellé	Etape	Montant
2024	21848	4221		ENFANCE	CREC	JASMIN	D	Matériel d'équipement	PAR	278.10
									TOTAL	278.10

AR Prefecture
083-268302064-20250325-1125CCASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

BUDGET CCAS – RESTES A REALISER – DEPENSES

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE – EXERCICE 2024

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 06 DE L'EXERCICE : 2024 VERS L'EXERCICE 2025 EN INVESTISSEMENT

Report de Crédit

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/Rec	Libellé	Etape	Montant
2025	21848	4221		ENFANCE	CREC	JASMIN	D	Matériel d'équipement	RCOE	278.10
									TOTAL	278.10

AR Prefecture
083-268302064-20250325-1125CCASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

BUDGET CCAS – RESTES A REALISER – DEPENSES

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE – EXERCICE 2024

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 06 DE L'EXERCICE : 2024 VERS L'EXERCICE 2025 EN INVESTISSEMENT

Engagements reportés sur 2025

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/Rec	Libellé	Engagement	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
2025	21848	4221		ENFANCE	CREC	JASMIN	D	Matériel d'équipement	CR24004801P	231.75	46.35	278.10
									TOTAL	231.75	46.35	278.10

AR Prefecture

083-268302064-20250325-1125CCASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

BUDGET CCAS – RESTES A REALISER – DEPENSES

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE – EXERCICE 2024

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 06 DE L'EXERCICE : 2024 VERS L'EXERCICE 2025 EN INVESTISSEMENT

Dégagements créés sur 2024

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/Rec	Libellé	Engagement	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
2024	21848	4221		ENFANCE	CREC	JASMIN	D	Matériel d'équipement	CR24004801	231.75	46.35	278.10
									TOTAL	231.75	46.35	278.10

Le Comptable,

Monsieur Marc Vincent

Service de gestion comptable
de Hyères
12 avenue Joseph Cloits
83400 Hyères-Les-Palmiers

Le Président,

François de Canson,



AR Prefecture

083-268302064-20250325-1125CCASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

BUDGET CCAS – RESTES A REALISER – RECETTES

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE – EXERCICE 2024

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 06 DE L'EXERCICE : 2024 VERS L'EXERCICE 2025 EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libelle	Etape	Montant
TOTAL										
NEANT										

AR Prefecture

083-268302064-20250325-1125CCASFLUX-BF
Reçu le 31/03/2025

Le Comptable,

Monsieur Marc Vincent

Service de gestion comptable
de Hyères
12 avenue Joseph Clotis
83400 Hyères-Les-Palmiers

Le Président,

Francois de Canson,

